



Arnaque de la telesurveillance

Par **bacro**, le **09/03/2010** à **20:23**

Bonjour,

Il y a 4 ans, j'ai eu la visite d'un commercial pour me vendre un système d'alarme, en me faisant peur en me parlant de tout ce qui se passait lors des cambriolages (braquage, dégradations), ce système qui devait être performant me coûtait 60 euros par mois, sauf que le mois dernier j'ai été cambriolé et que le système n'a servi à rien du tout. En effet, les cambrioleurs n'ont eu qu'à couper les fils de l'alarme pour la neutraliser... J'estime mon préjudice entre 20.000 et 30.000 euros, d'autres parts ayant refusé la remise en service pour cette alarme inefficace j'ai envoyé un recommandé pour résilier et là le ponpon... je dois attendre et payer encore 3 mois date d'anniversaire du contrat je me suis fait arnaquer en beauté puis je fais quelque chose contre cette société ? Merci de me renseigner

Par **annejournaliste**, le **08/06/2010** à **16:44**

Bonjour Braco,

Je suis très intéressée par votre témoignage. En effet, je recherche des personnes qui rencontrent des difficultés avec leur alarme pour un reportage.

Pourriez-vous me contacter par mail ? Je vous fournirai plus de détails.

Merci infiniment

Voici mon mail babecad@hotmail.com